

RAPPELS AUX CLUBS

1- Match de Coupe de Paris

Les rencontres de Coupe de Paris sont programmées sur des **week-end fixés au calendrier** depuis le début de saison. Il reste possible, sous réserve d'accord entre les clubs, d'avancer ces matchs.

>>>>A titre exceptionnelle, les rencontres à jouer le 08-09/02 pourront être jouées jusqu'au 23/02.

2- Programmation des matchs

Vous devez conclure vos rencontres en prévoyant un temps suffisant pour l'échauffement des joueurs et la durée du match.
Créneau par catégorie : U13 > 1h15, U15 > 1h30, U18 et senior > 2h

>>>>A défaut de temps suffisant, la COC invalidera les conclusions de matchs.

3- U9 et U11 > réducteurs de buts

Ils sont **obligatoires** dans ces catégories en championnat comme en Coupe de Paris. Les **clubs doivent s'organiser** en amont des rencontres pour **apporter les réducteurs ou les demander au club du secteur.**

>>>>A défaut, la COC appliquera une sanction progressive au club recevant :

- 1) pénalité financière de 50€
- 2) pénalité financière et sportive

TYPE d'ANOMALIE	25-26/01	DECISION	01-02/02	DECISION
MATCH A RE-PROGRAMMER				
Gymnase	-11Mixte PSG 1 - PUC 1 Paris SC 1 - PUC 2 Stade Français - Paris SC 2	> A jouer avant le 07/03 sur des créneaux clubs.	-13M Paris SC 2 - PSG 4 Paris SC 3 - PSG 3	> A jouer avant le 05/04 sur des créneaux clubs.
FDME				
Transmission			-15F (28/01) > Elite 75 2 - Elite 75 1	> pénalité financière et sportive si non transmission au 05/02
JOUEUR				
non autorisé				
FORFAIT				
Forfait				
ARBITRE				
JAJ non désigné				
non autorisé				